

**République du Mali**  
**Un Peuple- Un But- Une Foi**

-----

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**COMMISSARIAT A LA SECURITE**  
**ALIMENTAIRE (CSA)**

**APCAM/MSU/USAID**  
**PROJET D'ASSISTANCE AU CSA**  
**(PASIDMA)**

**Programme de renforcement des capacités de planification des actions de sécurité alimentaire au niveau des régions, des cercles et des communes**

**février 2005**

***Introduction***

Le Mali est un pays à vocation agropastorale, en effet sur une population de 11 millions d'habitants, 7.5 millions sont du milieu rural. Le secteur rural contribue pour 45% au PIB et fournit 75% des recettes d'exportation. Malgré ce potentiel le Mali n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et atteindre un niveau satisfaisant de sécurité alimentaire à cause surtout des aléas climatiques, de l'érosion du pouvoir d'achat des populations et de la faible diversification de l'alimentation. En effet, le pourcentage de personnes sous alimentées au Mali en 2002 était estimé à 29% de la population totale soit 3.6 millions de personnes. Ce pourcentage est en baisse comparé en 1998 où le pourcentage était de 32% de la population. L'une des conséquences de la sous-alimentation est la malnutrition chronique et aiguë des enfants dans la plupart des régions du pays y compris dans les zones qui dégagent des excédents céréaliers. En effet, les résultats de l'enquête démographique et de santé 1995-96 indiquent que 30% des enfants de 0 à 35 mois présentent une malnutrition chronique, 23% de ces enfants souffrent de malnutrition aiguë tandis que 40% ont un poids insuffisant. Selon la FAO le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est 222 pour mille et les enfants qui ont un faible poids est de 33% en 2000 contre 31% en 1990. Ces chiffres montrent que le Mali est loin de gagner la bataille contre la faim malgré une forte croissance des productions alimentaires. La principale cause de cette sous-alimentation est la pauvreté de la population. Au Mali, les personnes considérées en 1989 comme pauvres et très pauvres constituaient respectivement 72 et 36 % de la population (DNSI, 1993).

Face à cette situation, le Gouvernement du Mali a fixé entre autres objectifs au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, la recherche de la sécurité alimentaire. En 2002 le Mali a adopté une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA). Cette stratégie, qui est conçue en droite ligne avec la politique de décentralisation, prévoit des actions au niveau national, régional, cercle, et commune. Les défis pour la mise en œuvre de la SNSA sont entre autres, le développement des capacités de planification des actions de sécurisation alimentaire au niveau des régions, des cercles, et des communes. Ainsi, l'USAID/Mali a mis en place un projet d'appui à la mise en œuvre de la SNSA auprès du CSA sur demande du gouvernement malien. Ce projet est mis en œuvre conjointement par le CSA, l'APCAM et Michigan State University.

Conçu pour une durée d'une année, le projet d'appui qui a démarré le 1<sup>er</sup> octobre 2004, a trois objectifs essentiels :

1. La mise en place et le renforcement technique des organes de coordination de la SNSA au niveau national, régional et cercle, et aider au moins 2 régions et 3 cercles à développer leurs plans locaux de sécurité alimentaire tout en privilégiant l'approche participative
2. L'appui au CSA, à travers le Comité national de coordination des politiques de sécurité alimentaire, dans une relecture de la SNSA et le développement d'un plan d'action pour sa mise en œuvre et son suivi/évaluation
3. Le développement d'un centre de documentation pour le CSA.

Le présent programme de développement des capacités de planification des actions de sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'objectif 1 du projet.

### **Objectif :**

*L'objectif recherché est le développement des capacités de planification des activités de sécurité alimentaire conformément au dispositif institutionnel de la SNSA*

*Les objectifs spécifiques visés sont :*

- ✓ *la mise à niveau de l'ensemble des acteurs aux différents concepts de la sécurité alimentaire;*
- ✓ *la compréhension de l'état de la sécurité alimentaire au Mali, les politiques, stratégies et actions envisagées pour y faire face;*
- ✓ *la formation des formateurs sur l'utilisation des concepts de la sécurité alimentaire comme cadre conceptuel pour la programmation des actions de sécurité alimentaire;*
- ✓ *la mise en place de cadre de concertation pour la gestion de la sécurité alimentaire au niveau local*

### **Résultats attendus :**

*Les résultats attendus sont :*

- ✓ *les différents acteurs concernés par la sécurité alimentaire ont une bonne maîtrise des concepts de sécurité alimentaire*
- ✓ *les problèmes de sécurité alimentaire au Mali sont mieux connus au niveau local ainsi que les politiques nationales adoptées pour y faire face*
- ✓ *les cadres de concertation fonctionnels sont mis en place*
- ✓ *la disponibilité de capacité à la base pour la mise en œuvre de la sécurité alimentaire*

### **Déroulement :**

Au mois de novembre 2004 les régions de Sikasso et de Gao ont été choisies au cours d'un mini atelier tenu au CSA. Une délégation, de prise de contact, composée du PASIDMA et du

CSA s'est rendue dans ces deux régions au cours des mois de décembre et de janvier. Ces missions avaient pour objectif principal de préparer les ateliers. Ces ateliers qui se tiendront dans les cercles et dans les chefs lieu de région.

### **Les ateliers de cercle**

Les ateliers des cercles, ou ateliers de formation des formateurs, ont pour objectif principal le développement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre, à la base, des plans locaux de sécurité alimentaire.

A la lecture des objectifs spécifiques et des résultats attendus, la formation portera sur :

- ✓ Concepts de sécurité alimentaire
- ✓ Présentation de la situation de la SA au Mali
- ✓ Présentation de la SNSA
- ✓ Présentation du plan de réponse aux difficultés alimentaires
- ✓ Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA.
- ✓ Etude de cas pour l'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire

Le support didactique de ces formations est une adaptation d'un document de World Vision intitulé :« Comprendre la sécurité alimentaire: Un cadre conceptuel pour la programmation ». Ce document a été scindé en trois modules.

#### **Le premier module : Qu'est ce que la sécurité alimentaire?**

Ce module traite la définition des concepts de sécurité alimentaire pour mieux cerner les multiples aspects de la sécurité alimentaire.

#### **Le deuxième module : Pourquoi s'intéresser à la sécurité alimentaire ?**

Ce module fait une analyse de l'état des lieux de la situation de la sécurité alimentaire au Mali et dans le monde, traite les différentes statistiques qui nous édifient sur les problèmes de sécurité alimentaire et pourquoi c'est un défi pour les gouvernements.

#### **Le troisième module : Comment utiliser la sécurité alimentaire comme cadre de planification ?**

Cette partie traite de l'utilisation des concepts de sécurité alimentaire dans l'élaboration des programmes de développement et l'évaluation de ces programmes pour mesurer leur impact sur la population.

### **Les participants**

Participeront aux ateliers au niveau des cercles :

Les élus communaux,  
Les responsables de l'administration,  
Les représentants des organisations socioprofessionnelles et paysannes (producteurs, commerçants, transporteurs, transformateurs, femmes rurales, jeunes rurales, consommateurs, planteurs maraîchers, cotonniers, éleveurs, artisans...)

Les ONG,  
Les représentants des projets de développement,  
Les représentants des structures d'encadrement.

#### *Composition de la délégation régionale et nationale*

Représentant du CSA  
Représentants du PASIDMA  
Haut conseil des collectivités  
Représentant du Gouverneur  
Le Directeur régional du plan et de la statistique  
Le secrétaire général de la chambre régionale d'agriculture

A la fin de la formation, l'élaboration de programme indicatif de sécurité alimentaire des communes se fera sur une base volontaire. Ainsi, les communes volontaires seront invitées à soumettre un chronogramme et les types d'appui à l'organe de coordination de cercle.

#### **Elaboration du programme indicatif de sécurité alimentaire de cercle.**

A la suite des ateliers de cercle, il sera mis en place le comité de sécurité alimentaire du cercle. Ce comité, composé des représentants de la société civile, du Préfet, des services techniques et présidé par le Président du conseil de cercle, aura pour missions :

- ✓ d'apporter les appuis nécessaires aux communes volontaires qui exprimeront le besoin d'élaborer leur programme indicatif de sécurité alimentaire;
- ✓ de veiller au respect des chronogrammes établis pour l'élaboration des programmes communaux ;
- ✓ de rassembler l'ensemble des programmes communaux qui seront présentés et discutés lors d'un atelier au niveau du cercle. Au cours de cet atelier, le comité de coordination bénéficiera de l'appui du Directeur régional de la statistique, du Secrétaire général de la chambre d'agriculture et du PASIDMA pour faire la synthèse des programmes communaux. Cette synthèse qui déterminera les actions prioritaires à effectuer pour la construction d'une sécurité alimentaire durable, servira de programme indicatif de sécurité alimentaire du cercle ;
- ✓ de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des différents programmes indicatifs élaborés au niveau des communes et du cercle.

#### **Elaboration du programme indicatif de sécurité alimentaire de la région**

Lors de l'atelier régional, les différents programmes de cercle seront présentés, discutés et amendés.

Il sera mis en place un comité régional de synthèse des programmes de cercles. Ce comité, qui sera composé d'un représentant de l'assemblée régionale, d'un représentant du Gouverneur, d'un représentant de la société civile, d'un représentant du secteur privé, du Directeur régional de la statistique et du Secrétaire général de la chambre d'agriculture, aura en charge de faire la synthèse des différents plans de cercle tout en prenant en compte les propositions et suggestions formulées lors de l'atelier régional. Cette synthèse qui constituera le programme indicatif de sécurité alimentaire au niveau régional fera l'objet de présentation lors d'un atelier au niveau de la région par le comité de synthèse. Participeront à cet atelier :

- Les membres des comités de sécurité alimentaire des cercles ;
- Le Président du comité régional de sécurité alimentaire,
- Le Président de l'assemblée régionale
- Les Présidents des chambres consulaires
- Les Préfets
- Le Directeur régional de l'Appui au monde rural
- Le Directeur régional de l'élevage et la pêche
- La délégation nationale

### **Les ateliers régionaux**

Ils se tiendront au niveau des chefs lieux de région après les ateliers de cercle.

Ils auront pour ordre du jour :

- ✓ Présentation du CSA
- ✓ Présentation des concepts de sécurité alimentaire
- ✓ Présentation de la situation de la SA au Mali
- ✓ Présentation de la SNSA
- ✓ Présentation du plan de réponse aux difficultés alimentaires
- ✓ Comment utiliser les concepts de SA pour la programmation des activités de SA
- ✓ Présentation des programmes de sécurité alimentaire des cercles.
- ✓ Elaboration du programme indicatif régional de sécurité alimentaire
- ✓ Désignation des cercles pour le suivi rapproché du PASIDMA

### **Les participants :**

Le Gouverneur  
 Le Président de l'assemblée régionale  
 Les Présidents des chambres consulaires  
 Les directeurs régionaux des services impliqués dans la réalisation de la SA  
 Les préfets  
 Les Présidents des conseils de cercle  
 Le représentant du Haut conseil des collectivités territoriales  
 Les présidents des différentes organisations faïtières.  
 Le représentant de la coordination des ONG,  
 La représentante de la coordination des organisations féminines  
 La représentante régionale des femmes rurales  
 Le représentant régional des jeunes ruraux  
 Représentants du CSA  
 Représentants du PASIDMA  
 World Vision  
 OMAES  
 Care Mali  
 ANCT  
 OXFAM

**Chronogramme des ateliers :**

Les ateliers se tiendront de février à septembre 2005.